

De très longues files d'attente se forment à l'entrée des recyparcs wallons ces derniers jours en raison de l'affluence importante liée à la saison, ainsi que des mesures de sécurité mises en place suite à la pandémie de covid-19. Hygea souhaite rappeler aux citoyens que ces mesures sont toujours d'application et que la venue au recyparc ne doit se faire qu'en cas d'absolue nécessité.

Files dans les recyparcs : une situation généralisée en Wallonie

A peine vidangés et déposés à quai, les conteneurs sont à nouveau remplis en raison des quantités importantes de déchets qui sont actuellement apportées par les nombreux usagers des recyparcs. Il est impossible de communiquer en temps réel la liste des conteneurs remplis dans chaque recyparc car cette situation est en constante évolution.

Les mesures de sécurité imposées par l'épidémie de Covid-19 et notamment, l'obligation pour Hygea de limiter le nombre de véhicules simultanément présents par recyparc, ont également un impact sur la création de files d'attente.

Toutes les intercommunales wallonnes sont malheureusement confrontées à ce problème actuellement.

Covid-19 : toujours d'actualité

Hygea tient à rappeler aux citoyens que la pandémie de covid-19 n'est pas enrayée et que le déconfinement n'est à ce stade pas total. Les citoyens ne sont invités à se rendre au recyparc qu'en cas d'absolue nécessité.

Par ailleurs, les mesures de sécurité suivantes sont toujours d'application :

1. Les citoyens qui se rendent au recyparc doivent impérativement porter un masque, sans quoi, ils se verront refuser l'accès.
2. Il est demandé de ne pas s'attarder sur les sites et de respecter en tout temps, la distanciation sociale de 1,50 m avec les préposés mais également entre les usagers.
3. Les mineurs âgés de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à circuler au sein du recyparc.
4. L'accès au local des préposés est strictement interdit.

Sécurité routière aux abords des recyparcs

Hygea rappelle également que les règles de sécurité routière sont applicables dans la file d'attente. Les conducteurs sont évidemment tenus de les respecter.

Patience et courtoisie de rigueur

Hygea fait face à des comportements inciviques et des attitudes inappropriées à l'égard du personnel qui travaille au sein des recyparcs.

L'intercommunale invite dès lors les citoyens à rester calmes et raisonnables et à postposer leur visite au recyparc à un autre jour en cas de file importante. Le personnel présent dans les recyparcs est tenu de faire respecter les mesures de sécurité.

Hygea assure qu'elle fait le maximum pour absorber le flux énorme des déchets qui est actuellement apporté aux recyparcs.